



Faire évoluer les comportements et les usages, repenser le dimensionnement

OBJECTIF La température moyenne pour le chauffage diminue, la consommation d'eau chaude sanitaire et la consommation électrique des équipements dans les bâtiments sont réduites.



>2022

Lancer/réaliser les actions engageant l'État et les communes labellisées Cités de l'énergie, intégrer la sobriété dans les programmes SIG-éco21.



>2030

Faire un retour d'expérience de la première étape, implémenter des programmes à large échelle.



ENJEUX

La sobriété n'est pas synonyme de moins mais de différent. Accéder à cette vision nouvelle nécessite de passer par un travail de compréhension et d'appropriation par l'ensemble de la société. Il est relativement facile de réduire la consommation d'énergie en agissant sur certains comportements (chauffage, rafraîchissement et éclairage passifs, éclairage sobre dans l'espace privé et commun, utilisation sobre de l'eau et des équipements d'immeubles). ➤

➤ Si ce travail sur les comportements est important, il est tout aussi essentiel d'inciter les citoyens à adapter leurs consommations en fonction de la disponibilité des ressources renouvelables.

La baisse des températures excessives de chauffage dans les bâtiments est l'une des mesures les plus efficaces pour diminuer la consommation (locaux chauffés aujourd'hui à environ 23° C, potentiel de l'ordre de 5 à 15 % de réduction par degré en moins). Elle passe, au delà d'un meilleur réglage des systèmes de chauffage, par des changements d'habitudes: moduler la température des locaux, mesures d'ameublement pour augmenter le confort (rideaux, tapis...), s'habiller différemment à l'intérieur, etc.

D'autres changements comportementaux peuvent contribuer à réduire la consommation énergétique, par exemple:

- des douches plutôt que des bains, des pommeaux de douche équipés de réducteurs de débit, etc.;
- une sobriété d'usage des équipements (ascenseurs, séchage à l'air libre, frigos free-cooling, etc.);
- l'achat de produits locaux et frais plutôt que surgelés ou réfrigérés et importés;
- une évolution des normes sociales liées à l'habillement, permettant de limiter les cycles de lavage, de séchage et de repassage des vêtements.

Les collectivités publiques, ainsi que les établissements et les fondations de droit public et leurs caisses de pension, peuvent jouer un rôle majeur de terrain d'expérimentation et d'exemplarité dans le changement des comportements.

PLAN D' ACTIONS

- Mettre en place, pour les bâtiments de l'État, des communes et des établissements de droit public, un programme pour diminuer la température de chauffage et la consommation d'eau chaude, et définir une température des locaux plus élevée en été.
- Renforcer les programmes de type SIG-éco21 à destination des régies immobilières et des chauffagistes afin d'optimiser le réglage du chauffage, l'équilibrage hydraulique et les températures de consignes. En complément, accroître la sensibilisation des ménages et des propriétaires, en particulier via des campagnes de communication et d'information saisonnières.
- Renforcer les programmes de type SIG-éco21 à destination des ménages, des collectivités publiques et des entreprises, en y intégrant la notion de sobriété énergétique.
- Renforcer les programmes d'éducation aux questions énergétiques au sein des établissements du DIP, du primaire jusqu'au supérieur, dans toutes les filières.
- Évaluer les programmes, actions et mesures existants ainsi que leurs interactions (notamment pour les systèmes de facturation de l'énergie) et, le cas échéant, développer de nouveaux outils permettant une meilleure modulation des températures intérieures – autre que l'ouverture des fenêtres en hiver – par l'implémentation de technologies et de comportements adéquats.
- S'appuyer sur le développement des technologies de capteurs et de suivi en temps réel pour inciter les habitants à adapter leur consommation en fonction de la disponibilité de l'énergie renouvelable.
- Évaluer les effets du non-allumage de l'éclairage public et des espaces publics, et considérer des éclairages modulés.
- Travailler sur les dispositifs d'extinction de l'éclairage des vitrines et des enseignes de publicité lumineuses, encourager le recours aux vitrines sans reflet.

PILOTAGE
OCEN

COPILOTAGE
SIG/SCDD

ACTEURS IMPLIQUÉS
État, EPA, communes, FTI, USPI, FER, propriétaires immobiliers, associations de locataires, grand public, chauffagistes, entreprises sanitaires, administrations concernées.

EFFETS INDUITS

- Réduction des consommations énergétiques dans le bâti.
- Amélioration de la santé et de la qualité de vie.
- Fédérer la population autour d'un projet commun de société, effet «boule de neige».

PÉRIMÈTRE D'APPLICATION

Territoire genevois.